



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU BÉNIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourses scolaires

Campagne 2021-2022

Les dossiers de demande de bourses scolaires en faveur des élèves inscrits à l'EFE-Montaigne, pourront être retirés au **bureau des affaires sociales de la section consulaire** de l'Ambassade de France (ex-Consulat) ainsi qu'à l'**EFE-Montaigne (Secrétariat)**.

Les dossiers de demande ainsi que la liste des pièces justificatives, peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'Ambassade de France au Bénin rubrique « **Bourses scolaires** » :

<https://bj.ambafrance.org/Section-consulaire-ouverture-de-la-campagne-des-bourses-scolaires-2021-2022>

Les dossiers renseignés avec soins et assortis des justificatifs, devront être déposés :

- **Au plus tard le VENDREDI 05 MARS 2021** à la section consulaire, sur rendez-vous à prendre en ligne sur le site internet de l'Ambassade de France au Bénin : www.ambafrance-bj.org . Toutefois il est conseillé de déposer son dossier le plus rapidement possible.

En cas de difficulté pour renseigner votre demande, vous pouvez poser vos questions en écrivant à l'adresse électronique suivante :

affaires-sociales.cotonou-cslt@diplomatie.gouv.fr

L'attention de chacun est appelée sur la nécessité de présenter à l'appui de sa demande, les justificatifs relatifs à la composition de la famille ainsi qu'à l'ensemble de ses biens, charges et ressources (revenus du travail, retraites, pensions, biens mobiliers et/ou immobiliers, etc.).

Les dossiers incomplets ne pourront être soumis au Conseil consulaire pour les bourses scolaires.

Toute fausse déclaration entrainera un rejet définitif de la demande